

Point de presse de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur l'emploi des jeunes et l'apport des nouvelles technologies, notamment Internet, dans leur recherche d'emploi, en France et à l'étranger, Boulogne-Billancourt le 27 janvier 1997.

LE PRÉSIDENT.- Je vois que la presse s'intéresse aux nouvelles technologies, ce dont je me réjouis.

- Chacun comprend que nous sommes obligés de faire tous ensemble un effort considérable, une véritable croisade pour l'emploi des jeunes. Dans cet esprit, je dirais que tout le monde doit se mobiliser, et se mobiliser dans tous les domaines, parce qu'il n'y a pas une solution pour améliorer l'emploi des jeunes, il y en a beaucoup.

- Nous avons, ici, une expérience qui permet de mettre les technologies les plus modernes au service de la recherche de l'emploi pour les jeunes de 16 à 25 ans dans le cadre de cette mission locale de Boulogne-Billancourt, qui est tout à fait exemplaire, qui est la première, mais qui est un exemple qui va être imité dans un certain nombre de régions de France. Une vingtaine travailleront en réseau d'ici la fin de l'année.

- D'autres moyens doivent être mis en oeuvre : le tutorat qui peut être très important pour faciliter l'insertion des jeunes. Il y a bien entendu les nouvelles formes de travail qui se développent et se développeront de plus en plus comme le télétravail, le travail à domicile, le travail en réseau. Il y a un grand nombre de techniques modernes sur lesquelles on doit faire un effort pour que les jeunes puissent accéder plus facilement.

Je dirais enfin qu'il y a en réalité, si on simplifie naturellement les choses, trois catégories de jeunes qui cherchent aujourd'hui des emplois : ceux qui sont les moins favorisés et pour lesquels l'effort d'insertion passe automatiquement par des formules adaptées qui doivent être développées. L'extension aux jeunes du Contrat Initiative Emploi, par exemple aux jeunes les plus défavorisés, les itinéraires professionnels d'insertion que prévoit la loi d'exclusion ou un certain nombre de stages ou de contrats adaptés, comme les contrats-ville, doivent être très développés.

- Et puis il y a les jeunes qui sortent de l'école et qui sont peu ou pas qualifiés et pour lesquels un effort important doit être fait, notamment dans le domaine de l'apprentissage, dans celui de la formation par alternance.

- Et enfin il y a ceux qui vont avoir un diplôme et qui doivent être mis en mesure, avant de passer leur diplôme, de faire, quand ils ne sont pas dans une formation qui le prévoit, les stages nécessaires en entreprise et sans lesquels ils n'auront pas de recrutement possible et donc là il y a aussi à faire une réforme à la fois des textes, des mentalités et des habitudes.

- Je voulais dire simplement, en venant ici, que tous les moyens doivent être mobilisés, que nous devons tous ensemble, l'Etat, les services de l'emploi, les collectivités locales naturellement qui doivent avoir un rôle essentiel dans ce domaine, les partenaires sociaux, patronat et syndicats, cela va de soi, les associations dont beaucoup sont particulièrement performantes, tout cela doit être mobilisé et je voudrais que l'année 1997 soit une année qui nous permette de faire un véritable progrès dans le domaine de l'emploi des jeunes.

- Si quelqu'un veut me poser une question sur l'emploi des jeunes, je répondrai volontiers. Je vois que les techniques modernes ont impressionné les journalistes. Je voudrais rendre hommage au docteur Moreau qui a été, dans ses fonctions de délégué, un animateur tout à fait exceptionnel dans ce domaine et dire à la Ville de Boulogne-Billancourt, et à son maire naturellement, pour ne pas parler du Conseil général, qu'il y a eu un beau travail de fait ici et que véritablement c'est un succès. C'est exemplaire, naturellement dans les Hauts-de-Seine. Malheureusement le docteur Moreau a changé de fonctions et a été récupéré par la Ville de Paris pour prendre la direction de l'Action sociale, je m'en réjouis pour la ville et je m'en déssole pour la délégation.\

QUESTION.- Ce matin les socialistes ont dénoncé les gadgets et ont déclaré qu'ils voulaient surtout avoir des résultats. Alors, pensez-vous que ce genre de Cyber Espace pour les jeunes peut satisfaire les 700000 jeunes qui arrivent sur le marché de l'emploi ?

- LE PRESIDENT.- Je vais d'abord vous dire que je trouve osé de comparer un micro-ordinateur avec imprimante à un gadget. C'est un moyen de plus en plus indispensable à la vie de tous les jours et tous les jeunes doivent y avoir accès. Ce sera l'un de nos problèmes d'ailleurs de faire en sorte que tous les jeunes y aient accès.

- Voilà une expérience qui est un début pour permettre aux jeunes d'avoir accès à ces technologies nouvelles et en plus dans un domaine essentiel qui est celui de l'emploi.

- Cela ne va pas tout régler. Nous n'allons pas trouver les 700000 emplois nécessaires chaque année pour les jeunes. Cela va de soi.

- Je vous ai dit tout à l'heure que tous les moyens devaient être mis en oeuvre. C'est un problème de mobilisation. Si j'ai employé le mot de croisade c'est pour indiquer que chacun doit apporter à cet ensemble l'effort de son imagination, de sa réflexion, de son action. Pour les jeunes que nous avons vus tout à l'heure et qui ont trouvé un emploi ici, c'est un résultat formidable. Rien ne dit qu'ils l'auraient trouvé autrement.\

QUESTION.- Monsieur le président, vous avez souhaité que les jeunes Français aillent à l'étranger voir un peu comment cela se passe, voir d'autres habitudes, d'autres modes de fonctionnement. Est-ce que vous pensez que les jeunes étrangers peuvent trouver en France le même type d'emploi et de ressources ?

- LE PRESIDENT.- Mais naturellement. Nous sommes dans un monde qu'il faut connaître de plus en plus et les Français en règle générale, pas seulement les jeunes ne vont pas assez à l'étranger. Il doit y avoir un million et demi de Français à l'étranger à peu près, un peu plus peut-être. Il y a plus de trois millions d'Allemands. Il y a plus de quatre millions et demi d'Italiens. Nous sommes un pays, qui de ce point de vue, n'est pas spontanément porté vers l'extérieur et pourtant c'est très important. Cela permet d'abord, d'avoir des gens qui acquièrent une expérience internationale, ce qui est toujours utile. Ces personnes constituent ensuite le support de l'activité économique française à l'étranger et n'oublions que nous sommes un pays où l'exportation est absolument capitale, puisque un Français sur quatre travaille de l'exportation. Il faut donc qu'il y ait un nombre suffisant de Français et notamment de jeunes Français à l'extérieur. Ayant du mal à trouver un emploi en France, pourquoi ne pas aller à l'étranger ?

- Ces techniques nouvelles ont ce très grand avantage : étant branchés sur Internet ces jeunes peuvent recevoir les propositions : vous avez vu tout à l'heure. Notre excellent animateur a tapé le métier de boulanger en Belgique et immédiatement se sont inscrites à l'écran six propositions d'emplois instantanés en Belgique pour un jeune boulanger.

- Voilà, je veux dire que cela est une incitation à l'expatriation. Si vous ajoutez à cela que dans la même démarche et avec les mêmes techniques on peut obtenir le logement dont on a besoin, où en tous les cas avoir une information et le cas échéant trouver le logement qui convient avec l'emploi à l'endroit où on vous le propose. Je le répète c'est un très grand progrès ! QUESTION.- Vous ne craignez pas, qu'à l'inverse, des jeunes étrangers viennent en France chercher des emplois de boulanger ?

- LE PRESIDENT.- Non, mais attendez, en ce qui concerne les emplois de boulanger, nous ne craignons rien puisque nous sommes les meilleurs en toutes hypothèses. Non, je ne le crains pas. Naturellement, les choses doivent fonctionner dans les deux sens et je me réjouis de savoir qu'il y a des jeunes étrangers qui veulent venir travailler en France.

a des jeunes étrangers qui veulent venir travailler en France.

- QUESTION.- Dans le cadre de votre croisade pour l'emploi des jeunes, les socialistes s'opposent à vous en déclarant que vous êtes parti en campagne pour les élections législatives. Est-ce vrai ?

- LE PRESIDENT.- Ecoutez, vous savez il est dans la nature de l'opposition de s'opposer. Voilà, je vous remercie.\